

Saint Ilpize

Le Bulletin Municipal

No 19 : juin 2018 - une page d'information officielle distribuée par la Mairie

Ouverture de la mairie

Lundi : 13h30 – 16h30, et **Jeudi : 13h30 – 16h30** maire et secrétaire

Dimanche : 10h – 12h alternance maire et adjoints

Tel : 09 64 37 29 74 - Site internet : <http://mairiest-ilpize.fr> - email : contact@mairiest-ilpize.fr

Vous pouvez aussi demander rendez-vous avec le maire et/ou les adjoints en téléphonant à la mairie

Le mot du maire

Chères Ilpiziennes, chers Ilpiziens,

En cette fin de printemps, c'est avec plaisir que nous informons de la vie de la commune.

Notre pensée va tout d'abord vers nos aînés actuellement hors de la commune, à Brioude, Langeac, Lavoûte-Chilhac ... et que nous n'oublions pas. Nous espérons que leur chemin de vie se poursuive dans la douceur, la santé et la convivialité.

La saison estivale commence et l'équipe municipale vous propose, comme chaque année, des expositions, des concerts et des visites guidées du château de Saint-Ilpize. Ces activités sont organisées grâce à l'implication des adjoints, des conseillers et des associations de la commune. Je tiens à les en remercier chaleureusement.

Le conseil a également œuvré pour la réouverture de l'église paroissiale Sainte-Madeleine et a rencontré à plusieurs reprises l'architecte des Monuments Historiques dont l'accord est indispensable pour entreprendre une restauration. Des devis ont été établis pour chiffrer les travaux d'urgence - toiture, enduits intérieurs - qui permettraient la réouverture partielle de l'édifice, et une demande de subvention a été envoyée à la DRAC. Une souscription sera également lancée par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine comme vous pourrez en voir les détails plus loin. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

L'équipe municipale et moi-même, vous souhaitons un très bel été 2018 et une bonne lecture de votre bulletin municipal.

A votre écoute, nous vous assurons de notre engagement et de notre disponibilité.

Martine DEFAY

Une magnifique sculpture à voir au château

Quand on lève les yeux vers le château depuis le pont de Saint-Ilpize, on l'aperçoit perché près du rempart. Les curieux l'observeront à la jumelle et s'étonneront peut-être qu'il ne bouge pas. Et pour cause ! Ce circaète est une œuvre artistique réalisée par Diego Martinez, habitant à Labout. Ancien sertisseur et graveur en joaillerie, Diego Martinez est passionné par la faune de la vallée et s'attache à en représenter les espèces les plus emblématiques en métal soudé. D'une grande finesse, ses sculptures sont aussi très réalistes comme en témoigne ce circaète d'une envergure de 4m 50. Selon le souhait de son auteur, c'est au château que le circaète passera l'été pour le plus grand bonheur des visiteurs ! D'autres œuvres de Diego Martinez sont visibles cet été à la Maison des Oiseaux à Lavoûte-Chilhac.



Sauver notre église

Lancement d'une souscription pour l'église Sainte-Madeleine



Déclarée monument en péril, l'église Sainte-Madeleine a besoin que soient réalisés des travaux d'urgence. Ils porteront sur la nef centrale et permettront de stabiliser les enduits des voûtes. L'église a en effet subi des infiltrations qui provoquent des fissures et des décolllements d'enduits, ce qui a contraint la commune à fermer l'église au public pour des raisons de sécurité.

Les travaux permettront de rouvrir la nef centrale de l'église. Dès lors, les habitants pourront se réapproprier cette église paroissiale pour les cérémonies religieuses qui rythment la vie de leur famille. Et la commune pourra à nouveau inscrire la visite de ce monument historique dans son programme de découverte du patrimoine. Dans un deuxième temps, un projet de restauration d'ensemble est envisagé, afin de redonner à l'église son lustre d'antan.

Pour réaliser ces travaux d'urgence, la commune a demandé une subvention à la DRAC. Il restera néanmoins encore 10 000 euros à trouver. C'est pourquoi nous avons sollicité, avec le soutien des Amis de Saint-Illpize, le lancement d'une souscription auprès de la Fondation du Patrimoine. Celle-ci aura pour rôle de sensibiliser tous les publics à ce projet de restauration, grâce à l'édition de plaquettes et à sa diffusion sur son site Internet ; c'est elle aussi qui collectera les dons et émettra les attestations permettant aux donateurs de bénéficier d'avantages fiscaux. En effet, les dons faits par les particuliers bénéficient de 66% de réduction d'impôt et ceux faits par les entreprises, de 60% dans la limite de 5% du chiffre d'affaires. Pour donner un exemple concret, un don de 100 euros fait par un particulier ne lui coûtera en réalité que 34 euros.

(pour en savoir plus sur la Fondation : www.fondation-patrimoine.org)

Le lancement officiel de la souscription sera marqué par la signature de la convention entre la commune et la Fondation du Patrimoine lors d'une manifestation à laquelle nous invitons tous les habitants à participer. La date sera communiquée prochainement.

Nous espérons que cette souscription sera l'occasion pour vous tous de manifester votre attachement à votre commune et à votre patrimoine, et comptons sur votre générosité.

La vie communale

Quelques jours pour débarrasser !

Une benne à encombrants sera mise à disposition des habitants sur le parking de la salle Elie Barthomeuf, à partir du 19 juillet fin de matinée jusqu'au 24 inclus. Il est interdit d'y mettre les objets suivants : pneus sans jantes, bouteilles de gaz, bâches d'ensilage, hydrocarbures, peintures ou extincteurs. Ceux-ci doivent être portés à la déchetterie à Brioude.

Par ailleurs, à partir du 6 juillet et jusqu'au 31 août, le SICTOM organise une collecte supplémentaire le vendredi au Bourg, à Chazieux, à Tapon et à Channat.

Location de la salle polyvalente Elie Barthomeuf



Nous rappelons que cette salle peut être mise à disposition pour une soirée, une journée ou un week end à des tarifs accessibles à tous. En effet, pour les habitants et associations de la commune, le coût de location est de 18€ pour 24 heures et 35€ pour 48 heures. Pour les personnes ou les associations extérieures, le tarif est de 105 euros pour 48 heures. Il faut y ajouter la consommation d'électricité et d'eau.

Votre contact : Jeannot Bouche au 06 42 51 29 89

Bienvenue aux 5 Noyers - Une nouvelle chambre d'hôtes dans la commune

Les 5 Noyers, c'est le nom de la chambre et table d'hôtes que viennent d'ouvrir Nicole et Luc Van Weddingen dans le Bourg. Originaires de Mechelen en Belgique, ils sont tombés sous le charme de la région il y a une dizaine d'années déjà. Mais ils ont longtemps cherché avant de trouver une propriété qui convenait à leur projet. Et c'est sur l'ancienne ferme Mayrand que leur choix s'est porté. Ils y ont aménagé quatre chambres d'hôtes, dont une familiale. Nul doute que la table de ces anciens restaurateurs réjouira les papilles de leurs hôtes. On souhaite beaucoup de succès à Nicole et Luc et la bienvenue à Saint-Illpize où ils ont l'intention de passer la majeure partie de l'année.



Le social

Livraison de repas à domicile

Ce service est assuré par la communauté de communes Brioude Sud Auvergne, à l'intention des personnes âgées ou en difficulté, afin de favoriser leur maintien à domicile et un contact avec l'extérieur. Le service propose un repas par jour, du lundi au dimanche ainsi que les jours fériés. Le coût varie de 5,50 à 8,50 € selon revenus.

Pour toute information supplémentaire, contacter la CCBSA (comcom Brioude) au 0471508910.

Appel à volontaires

Lors de sa réunion du 27 avril dernier, le comité d'action sociale a décidé de faire un appel à volontaires. Le comité est actuellement composé de Martine Defay, Sébastien Bonnaterre, Anne Hazebaërt, Estelle Klein, Ginny Rossiter et Isabelle Roussel, qui en assure la présidence. Or le règlement intérieur prévoit qu'y participent aussi une ou deux personnes extérieures au conseil municipal, pouvant apporter des compétences dans le domaine. Si vous avez une expérience ou une activité dans le domaine sanitaire et social et que vous disposez d'un peu de temps à consacrer aux autres, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou par téléphone.

Le pont : bientôt les réparations

La mairie a reçu le rapport des bureaux Céréma concernant l'état du pont. Les réparations à envisager sont comme suit : retendre les câbles, régler les haubans et changer les poutres de rigidité sur 25 mètres, le tout pour un coût de 200 000 €, qui sera pris en charge par le département. La durée des travaux sera d'environ 3 mois, et ils commenceront vers le mois de septembre.

Pendant les travaux, le pont sera interdit à la circulation.

Les piétons pourront probablement emprunter le pont la plupart du temps.

Dès que le niveau d'eau aura baissé, un gué provisoire sera construit à l'usage surtout des agriculteurs et des sapeurs pompiers (entre la Vialette et Chantel, en utilisant 350T de matériaux). Le gué sera interdit à toute personne n'ayant pas une dérogation. Les dérogations seront à faire à la mairie.

Merci aux bénévoles

Nous tenons à adresser tous nos remerciements aux bénévoles de la commune, en particulier à Jeannot Bouche qui, bien que n'étant plus élu, nous a proposé de continuer à s'occuper de la gestion de la salle polyvalente et du suivi du travail de Rémy Roche. Cette aide nous est d'un grand secours, merci Jeannot !

Un autre travail qui a été fait bénévolement est la conception du nouveau site Internet de la mairie. C'est une jeune habitante du Bancillon, Alexandra Moreau, qui s'en est chargée. Nous ne pouvons que la féliciter pour la qualité de cette réalisation en espérant qu'elle lui serve de carte de visite. Merci Alexandra !

Un troisième chantier international de jeunes à Saint-Ilpize

Pour la troisième fois, et à l'initiative des Amis de Saint-Ilpize, un chantier international de jeunes organisé par Jeunesse et Reconstruction sera accueilli dans le village. Durant 3 semaines, du 5 au 25 août, ce groupe de jeunes venus de divers horizons, composé de 2 Japonais, 2 Mexicaines, 3 Espagnols, 3 Français, 1 Russe et 1 Allemande fera l'apprentissage de la vie en commun, sous la houlette d'un animateur, et verra ses journées rythmées par le travail le matin, et la découverte de la région et le loisir l'après-midi. La tâche qui leur est confiée par les Amis de Saint-Ilpize, maître d'ouvrage du chantier, et la mairie, qui y apporte son soutien, est de remettre en état la partie haute du sentier qui monte depuis la D22 jusqu'à la place du Plain en passant derrière l'église, aussi baptisé chemin de la noce auvergnate. Au fil des années, en effet, l'escalier qui avait été aménagé s'est détérioré, rendant de fait le chemin difficile en raison de sa forte pente. Les jeunes travailleront avec l'aide d'un encadrant technique, ayant une expérience de paysagiste.

Si participer à la préservation du patrimoine et des paysages est une forte motivation pour ces jeunes, découvrir d'autres pays, d'autres cultures constitue aussi pour eux un moteur puissant qui les pousse à traverser les continents. Il ne faut donc pas hésiter à aller les rencontrer, sur le chantier, au camping de la Vialette où ils vivront pendant ces 3 semaines, ou encore à l'occasion des quelques manifestations qui seront organisées pendant leur séjour, comme le pot d'accueil, le 6 août à 19h à la Guinguette, ou le repas international dont la date reste à fixer.

Cette invitation s'adresse aussi aux jeunes de la commune ou des communes environnantes qui peuvent, s'ils le souhaitent, se joindre au chantier pour un jour ou deux, ou plus s'ils le souhaitent. Une bonne occasion de se faire des amis de tous pays et de pratiquer son anglais !

Juillet et août - les manifestations de l'été



Les expositions à la chapelle castrale

de 15h à 19h (sauf indication contraire), entrée gratuite

du 9 au 15 juillet

DIANE CAZELLES Artistes en résidence

du 16 au 22 juillet

STEVE FRANCIS sculpteur sur bois

du 23 juillet au 5 août, 10h -12h et 16h à 19h

« INSPIRATIONS FEMININES 3 » 7 artistes de la région présentent leurs peintures, céramiques et sculptures

du 6 au 12 août

DIANE CAZELLES Artistes en résidence

du 13 au 19 août

IFAN MARC I. ARDET artiste peintre. 10h30 - 18h

Les visites guidées du château

Visite guidée du château

pendant le mois de juillet et d'août
à 10h30 le jeudi et à 17h le vendredi
départ place de l'Eglise, 2€

Comme chaque été, la commune propose des visites guidées du château, assurées alternativement par Martine Defay, maire, et Ginny Rossiter, conseillère municipale, afin de mieux faire connaître l'histoire du village aux

le 31 juillet 20h30 RV devant l'église.

Visite nocturne du château

animée par la Cie Au Clair de la Bulle
(organisé par le SMAT du Ht-Allier) - gratuit

Au programme hebdomadaire s'ajoutera cette année une visite très particulière puisqu'elle aura lieu la nuit, sera guidée par un animateur du Pays d'Art et d'Histoire et animée par la compagnie Au clair de la Bulle. Une visite pour petits et grands, qui donnera l'occasion de (re)découvrir le château de façon ludique.

Au mois d'août - les concerts à la chapelle de Tapon à 20h30

Jeu 2 août **DUO SOSTENUTO** flûte et guitare : Debussy, Saint-Saens, Falla, Cl

Jeu 9 août **SAGITTARIUS**, avec Alan Armstrong : Vaughan Williams et Mich

Ven 24 août **LES AILES** (4 violons) Musiques médiévales, classique



Autres manifestations

14 juillet **apéritif et concours de boules**, salle Elie Barthomeuf (Comité des Fêtes)

3 et 4 août, à la salle Elie Barthomeuf, festival de musique **« Le Bruit de la Rivière »** avec concerts en soirée

du 6 au 12 août, 15h à 19h à la mairie, **Journées marocaines**, animées par **SOUAD EL MOUYASSAR - BERLIN**

31 août, 1 et 2 septembre, 14h à 19h à la mairie, 3^e rencontre de **Généalogie**

La Guinguette est ouverte pour l'été



La Guinguette à Léon a rouvert ses portes pour la saison estivale. Ses horaires d'ouverture sont les suivants : 11h à 13h et 17h à 19h pendant les mois de juillet et août ; en septembre, en semaine, 17h à 19 h ; le week end, 11h à 13h, jusqu'aux Journées du Patrimoine. Sauf horaires exceptionnels en cas de manifestations telle que la Fête de la musique le 21 juin, animée bénévolement par l'atelier jazz de l'école de musique de Brioude. La fermeture hebdomadaire est le dimanche soir et le mercredi. N'hésitez pas à vous y arrêter pour faire une petite pause en aimable compagnie, au retour d'une promenade ou du travail.

Musique et cinéma au programme de deux festivals

Les 4 et 5 août aura lieu la 5^e édition du *Bruit de la rivière*, un festival qui ravira les amateurs de musiques actuelles. Pas moins de 8 groupes se produiront le vendredi (entrée 5€) et le samedi (entrée 6€) à partir de 20h, à la salle Elie Barthomeuf, sans compter le groupe du bal des enfants le samedi à 18h. En prime, le samedi, une balade musicale autour du château sera organisée à partir de 10h ainsi que divers ateliers (musique, nature, cerfs-volants) à la Viallette dès 15h. Une belle initiative que l'on doit à l'association Le bruit de la rivière. <https://www.facebook.com/lebruitdelariviere/>

Vous aimez le cinéma, vous êtes attaché aux beaux villages de notre vallée, vous avez envie de partager de bons moments de convivialité, en plein air et dans la nuit étoilée, alors ne manquez pas la première édition du festival *Un écran, des étoiles*. 4 films seront projetés dans 4 lieux différents avec comme fil conducteur, la « Douce France ».



Au programme (à compter de 21h30) :

- le 27 juillet, La Vache de Mohamed Hamidi, à Saint-Privat-du-Dragon (parvis de l'église)
- le 30 juillet, Belle et Sébastien de Nicolas Vanier, à Pébrac (cour de l'abbaye)
- le 3 août, Un village presque parfait de Stéphane Meunier, à Ally (mine de la Rodde)
- le 6 août, Ce qui nous lie de Cédric Klapisch, à Vieille-Brioude (terrain de pétanque).

On souhaite le plus grand succès à ce nouveau festival dont les promoteurs sont Michel d'Haussy et Christel Parisot, co-présidents de l'association Un écran, des étoiles.

<https://www.facebook.com/Un-Ecran-Des-Etoiles-Festival-Des-Gorges-De-Allier-126869841240720/>

Prévention canicule

L'été est arrivé. Une canicule est toujours possible.

Quand il fait très chaud et que la température ne descend guère pendant plusieurs jours, il y a risque de déshydratation et de coup de chaleur. Il faut éviter les grands efforts physiques, bien sûr, et les sorties pendant les heures les plus chaudes. Et surtout, il faut boire – au moins 1,5L d'eau par jour.

La mairie agit

Chaque commune est dans l'obligation d'ouvrir un registre de canicule pour inscrire les personnes qui peuvent être dans le besoin en matière de secours : par exemple : les personnes seules, les personnes handicapées, les personnes âgées

L'inscription est volontaire.

Les personnes désirant s'inscrire sur le registre sont priées de bien vouloir s'adresser à la Mairie.

Deux messes à Tapon cet été

La messe de la fête de la Sainte Madeleine sera célébrée à Tapon le dimanche 22 juillet à 11h.

La chapelle accueillera une autre messe en présence de Monseigneur Crépy, l'évêque du Puy en Velay,, le jeudi 16 août à 19h à l'occasion de la Saint-Roch.

Attention aux tiques

Cet insecte est à l'origine de la maladie de Lyme, une infection due à une bactérie transportée par une tique. Elle peut avoir, si elle n'est pas traitée, des conséquences graves au niveau des nerfs, des articulations, du cœur et de la peau.

Aussi, lors de balades dans la nature, notamment en forêt, il faut porter des vêtements couvrant les bras et les jambes et au retour, inspecter soigneusement son corps pour vérifier qu'il n'y a pas de tique. Si c'est le cas, il faut utiliser pour l'enlever un tire-tiques, puis désinfecter.

Pour en savoir plus : inpes.santepubliquefrance.fr

Connaissez-vous le Garuda ?

Il s'agit d'une nouvelle discipline qui se base sur les techniques du Pilates, y associe la fluidité de la danse, des postures de yoga et des mouvements inspirés du taï chi.

Destinés à toutes celles qui ont envie de tonifier leur corps en douceur, des cours de Garuda seront proposés par le Foyer rural à compter de la rentrée. Ils seront assurés par Simone Monteil tous les jeudis à 15h30, à Villeneuve d'Allier.